

Cercle d'Histoire
d'Archéologie et de
Folklore d'Uccle et
environs A.S.B.L.

rue Robert Scott, 9
1180 BRUXELLES

tél: 376.77.43 - CCP 000-0062207-30

Geschied- en Heemkundige
Kring van Ukkel en
omgeving V.Z.M.

Robert Scottstraat, 9
1180 BRUSSEL

tel:376.77.43
PCR 000-0062207-30

INFORMATIONS - BERICHTEN.

Novembre 1996 - n° 137
Bulletin bimestriel

November 1996 - nr 137
Tweemaandelijks tijdschrift

NOS PROCHAINES ACTIVITES.

Le samedi 30 novembre: nous visiterons avec un guide le centre de Schaerbeek, qui présente de nombreux édifices remarquables du début de ce siècle. Le rendez-vous a été fixé à 14h30 à la place Collignon, devant l'entrée principale de l'hotel de ville.

Le samedi 7 décembre: nous visiterons également avec un guide l'église de N.D. du Finistère qui viernt d'être entièrement restaurée. Le rendez-vous est fixé à 14h30 devant l'église, rue Neuve à Bruxelles-Centre.

COTISATIONS.

Nous serions reconnaissants à nos membres de bien vouloir acquitter dès à présent le montant de leur cotisation pour l'année à venir, de manière à éviter à notre secrétaire des rappels fastidieux.

Le montant des cotisations pour 1997 est le même qu'en 1996 et s'établit comme suit:

- Membre ordinaire F. 250
- Membre étudiant F. 150
- Membre protecteur F. 350 minimum [d'Uccle

La cotisation est à verser au CCP. N° 000-0062207-30 du Cercle d'Histoire rue Robert Scott, n°9 - 1180 Bruxelles, soit au compte 068-0764530-03 du Cercle RODA, avenue de la Colline, n°10 - 1640 Rhode-Saint-Genèse. Il va sans dire que quel que soit leur choix, nos membres recevront de toute façon la revue Ucclesia et le bulletin d'information qui les tiendront au courant des activités des deux cercles.

N.B. 1/ Les membres inscrits à partir de juillet 1996 ne doivent pas verser de nouvelle cotisation pour 1997.

2/ Vu les frais élevés d'impression et d'envoi, il n'est plus délivré de carte de membre.

LIDGELD

De bijdragen voor 1997 zijn als volgt bepaald:

- Gewoon lid F. 250
- Student F. 150
- Beschermend lid F. 350 min.

Wij zouden het bijzonder op prijs stellen indien de leden van u af aan, zonder op een rappel te wachten, hun bijdrage zouden willen storten, om zodoende bijkomende kosten te vermijden.

De bijdragen worden gestort hetzij op de PCR nr.000-0062207-30 van de Geschied- en Heemkundige kring van Ukkel, Robert Scottstraat, 9 - 1180 Brussel, hetzij op de rekening met het nummer 068-0764530-03 van de Rodakring - Heuvellaan, 19 - 1640 Sint-Genesius-Rode.

.../..

LES FESTIVITES DU 30e ANNIVERSAIRE.

Celles-ci se sont déroulées le dimanche 13 octobre dernier, en même temps que la grande brocante d'Automne d'Uccle-Centre. Il faut bien dire qu'en vérité nous n'avions pas prévu cette coïncidence de date. Le rallye organisé de main de maître par notre Vice-Président Patrick Ameeuw avait réuni 20 équipes. Le premier prix fut remporté par Mr et Mme Spapens.

Le buffet campagnard, organisé au Vieux Spytigen Duivel, haut-lieu du folklore ucclois avait réuni quant à lui 85 participants.

Au cours de celui-ci des allocutions furent prononcées par notre président et par notre vice-président. M. Pierrard égrena quelques souvenirs et insista sur l'action de défense du Patrimoine exercée depuis 30 ans. M. Ameeuw félicita Mr et Mme Pierrard et leur remit plusieurs cadeaux au nom des administrateurs du cercle.

Par ailleurs MM. Lowies et Van der Stricht présentèrent un coq et deux poules de la race des barbus d'Uccle.

La séance se termina par une audition de musique traditionnelle par le groupe "Roue libre", animé par M. Bruyndonckx, lequel fut fort applaudi.

LES JOURNEES DU PATRIMOINE.

Nous avons choisi de montrer cette année le site du Neckersgat parce qu'il s'agit d'une part de l'un des principaux sites classés à Uccle, et que d'autre part il n'avait pas encore fait l'objet (le moulin excepté) d'une présentation au cours des journées du Patrimoine antérieures.

Afin de pouvoir présenter à la fois l'ancien château de Neckersgat, aujourd'hui englobé dans l'Institut National des Invalides, l'ancien moulin, le ruisseau qui l'alimentait (le Geleytsbeek) et le site archéologique voisin, nous avons été amenés à prévoir des visites guidées d'une heure environ. Une quinzaine de promenades furent ainsi organisées groupant chacune de 15 à 30 personnes.

Nous avons par ailleurs disposé dans l'Institut 4 grands panneaux évoquant l'évolution du château, celle du moulin, le site et la famille Gaucheret qui fut propriétaire durant plus de deux siècles.

De plus, grâce à M. André Rober, que nous remercions encore, nous avons pu, pour la première fois, exposer dans deux grandes vitrines la quasi totalité des trouvailles archéologiques faites naguère sur le site par feu Pierre Claes, et en particulier un fort bel ensemble d'outils mésolithiques.

Les visites ont fait apparaître l'urgence qu'il y avait à entamer la restauration de l'ancien moulin d'une part, et l'intérêt qu'il y aurait à mieux cerner le site archéologique. Signalons à cet égard que sur base des notes laissées par M. Claes, M. Rober a entamé la rédaction d'un rapport de fouille.

Le nombre des visiteurs peut être estimé à 800, parmi lesquels nous avons reconnu M. Swinnen, Echevin des Manifestations Publiques, ainsi que M. Van Lancker et Mme Chevalier, conseillers communaux.

TRAVAUX A LA PLACE SAINT JOB.

Nous avons déjà signalé que la construction d'un bassin d'orage amènera avec une quasi certitude la mise à jour d'une partie des vestiges des châteaux successifs de Carloo (3 au minimum) qui furent érigés en cet endroit.

Ces travaux ne semblent pas devoir se dérouler avant la fin de 1997. Par ailleurs notre cercle a proposé ses services pour effectuer les travaux de fouille des vestiges qui devraient donc être mis à découvert, fouilles qui ne pourraient durer plus d'un mois.

Nous faisons dès à présent appel à tous ceux qui pourraient éventuellement nous aider au moment voulu. Rappelons que d'autres sites archéologiques existent dans notre région et qu'ils mériteraient eux-aussi d'être examinés.

.../..

DECES DE DEUX CURES BATISSEURS.

Le 22 septembre dernier est décédé à Chaudfontaine, à l'âge de 94 ans, M. l'Abbé Robert Dienst qui fut curé-fondateur de la paroisse du "Précieux Sang" à Uccle et qui fit bâtir l'église de cette paroisse, située rue du Coq. Rappelons à cet égard que le vocable "Précieux Sang" fut choisi par Mgr Van Roey en guise de protestation contre les nazis qui mettaient en exergue le "sang allemand".

Le 5 octobre dernier est décédé à Uccle l'Abbé Hubert De Vos, né à Turnu-Severin (Roumanie) le 31 mai 1917. Curé-fondateur de la paroisse St. Pie X, il en fit également bâtir l'église. L'église St. Pie X est située à Forest (rue Roosendaël), mais cette paroisse s'étend également sur certains quartiers ucclois.

A PROPOS DE LA DREVE DE L'INFANTE.

On sait que la drève de l'Infante marque en forêt de Soignes la limite entre Uccle et Watermael-Boitsfort. Dans le fascicule n°37 de "Glanure au fil du temps", le bulletin édité par l'Association du Musée de Braine-l'Alleud, Jean Bosse consacre une étude au ruisseau dénommé "la Légère Eau". Il y fait mention d'une source existant au hameau du Ménil, qui aurait été privilégiée par l'Archiduchesse Isabelle, Infante d'Espagne; celle-ci y aurait dépêché chaque jour un courrier chargé d'y puiser de l'eau. Il fait remarquer, à l'appui de cette thèse l'existence d'une "drève de l'Infante" en forêt de Soignes et à Waterloo, d'une rue de l'Infante à Waterloo, d'un sentier de l'Infante entre Waterloo et Braine-l'Alleud et d'un chemin de l'Infante au Ménil sous Braine-l'Alleud. Ces différentes voies jalonnaient donc l'itinéraire du courrier de l'Infante Isabelle, chargé d'aller chercher l'eau à la source du Ménil.

LE CARRE TILLENIS ET SES ABORDS.

Il existe entre la rue Joseph Bens et la rue Roosendaël, un espace qui tout en étant situé en majeure partie sur Uccle appartient au C.P.A.S. de Forest. Cet espace situé en intérieur d'ilôt est parcouru à Uccle par 2 sentiers officiels (voir Ucclesia) et par tout un dédale de petits sentiers, donnant accès à un grand nombre de jardins potagers d'amateurs, établis là depuis très longtemps. Récemment le C.P.A.S. de Forest a souhaité faire lotir ce terrain, ce qui implique la destruction de cet espace remarquable servant en fait d'espace vert public pour un quartier qui en est totalement dépourvu. Malgré les nombreux arguments sociaux et patrimoniaux plaidant pour la conservation de cet intérieur d'ilôt, la Commission de Concertation d'Uccle a néanmoins décidé de donner un avis favorable à la demande du lotisseur, moyennant un certain nombre de restrictions. Quant aux sentiers gênants, il serait envisagé de les faire déplacer.

Rappelons que lors de la récente **enquête sur le P.R.D.**, notre cercle avait insisté pour la conservation de cet espace, mais nous n'avons pas été suivi !

Le "Groupe Histoire et Sciences à Watermael-Boitsfort".

(en abrégé: HISCIWAB)

Ce cercle a été créé en 1991 dans le but "d'organiser, de guider et d'encadrer toute activité scientifique, historique, de recherche, d'éducation permanente ou de vulgarisation scientifique pouvant contribuer à la connaissance de Watermael-Boitsfort, éventuellement dans le contexte

.../...

d'écosystèmes plus larges. Pour réaliser ses objectifs, elle suscitera des recherches scientifiques; elle rassemblera, créera, diffusera et mettra à la disposition du public et des établissements d'enseignement, toute documentation nécessaire; elle organisera et gèrera toute activité pouvant contribuer à la sauvegarde du patrimoine dans sa région d'étude:

Il a édité son premier bulletin dénommé: "Chroniques de Watermael-Boitsfort" en février 1993 et en est actuellement à son 7^e numéro. Il vient d'organiser du 7 au 15 septembre dernier une fort belle exposition dénommée: "Watermael-Boitsfort - Si les trams et les bus m'étaient contés".

Un échange de bulletins a été décidé entre nous et l'HISCIWAB.

EXPOSITION SUR L'OMMEGANG.

La fondation Marinus nous demande d'insérer l'avis suivant:

"APPEL A VOTRE COLLABORATION : "SOUVENIRS DE L'ANNEE 1930"

La Fondation Albert Marinus prépare une exposition sur l'Ommegang de Bruxelles et spécialement sa reconstitution par Albert Marinus. Le cortège ressortit pour la première fois le 15 juin 1930. Peut-être y avez-vous assisté ou conservez-vous des photographies ou un film amateur de cette mémorable journée. Vos témoignages, simples anecdotes à nous raconter ou documents, nous intéressent. Merci de nous contacter par courrier ou par téléphone, de 9h à 17h, les jours ouvrables.

Brigitte Schmitz, bibliothécaire, et Brigitte Twyffels, sociologue.
FONDATION ALBERT MARINUS a.s.b.l.

40, rue de la Charrette - 1200 Bruxelles - Tél./fax: 761.27.57.

IN MEMORIAM

Au moment de sortir le présent bulletin nous avons appris avec peine le décès brutal, survenu le 5 novembre dernier, de Pierre Lambeau qui avait été nommé administrateur de notre cercle lors de l'assemblée générale du 7 février 1995.

Pierre Lambeau était Président à la Cour d'Appel de Bruxelles et chargé de cours à l'Ecole de Commerce Solvay. Ses nombreuses occupations ne l'avaient pas empêché d'être assidu à nos séances, du moins aussi longtemps que son état de santé le lui permit. Nous regrettons qu'il nous ait quitté si tôt. Il était âgé de 55 ans seulement.

Nous présentons à son épouse, à ses fils et à tous les siens nos très sincères condoléances.



Hernieuwing van de jaarlijkse bijdrage

De bedrijvigheid van onze kring hangt vooral af van uw bijdragen daar ze onze enige financiële inkomsten zijn, samen met de subsidies aangeboden door het Gemeentebestuur (8.000 Fr.).

Wij vragen u dan ook uw bijdrage ondiddelijk te storten op onze rekening nr. **068/0764530/03** als gewoon lid (250 Fr.), student (150 Fr.) of beschermend lid (350 Fr. minimum). Dank u bij voorbaat !

Renouvellement des cotisations

L'activité de notre cercle est étroitement liée à vos cotisations, qui sont notre seule source de revenus, avec le subside annuel accordé par l'Administration communale (8.000 francs).

En nous versant sans tarder 250 francs (membre adhérent), 150 francs (membre étudiant) ou 350 francs (membre protecteur) à notre compte n° **068/0764530/03**, vous nous éviterez de coûteux frais de rappel. Un grand merci d'avance.

Boekenbeurs

Ter gelegenheid van zijn 35-jarig bestaan organiseert de Hertogelijke Aarschotse Kring voor Hemkunde een Geschied- en Heemkundige Boekenbeurs op **10 november** a.s. in het parochiecentrum VINEA, Poortveldenplein 5-7 te Aarschot (toegankelijk **van 10 tot 17 uur**).

Exposition

Rappelons que le Conseil de Trois-Fontaines organise une exposition intitulée **Les 1000 facettes de la forêt de Soignes. 20 ans d'expositions à Trois-Fontaines**. Cette exposition montre les documents les plus intéressants (maquettes, peintures, gravures, cartes et plans, archives...) relatifs à l'histoire de la forêt et aux fonctions essentielles de celle-ci dans un environnement urbanisé.

L'exposition est ouverte les **week-ends et jours fériés de 14 à 17 heures jusqu'au dimanche 24 novembre** inclus.
(Tél. 660.78.03 ou 380.83.80).

Lotissement Roosendael-Tillens: les riverains se sentent floués

C'est par un avis favorable assorti de plusieurs conditions que la commission de concertation s'est finalement prononcée sur le projet de lotissement, introduit par la société immobilière IRD, du Carré Roosendael-Dillens. Situé à nonante pour cent sur le territoire uclois, le terrain appartient toutefois au CPAS forestois qui a décidé de le vendre. L'immobilière IRD a dès lors décidé d'y construire trente-huit maisons unifamiliales, une maison bifamiliale, une voirie intérieure, deux immeubles à appartements et cent cinq emplacements de

parking dont vingt-neuf en surface.

À l'annonce du projet et à l'occasion de l'enquête publique, les habitants du quartier entourant l'ilot Roosendael-Fossé-Tillens s'étaient mobilisés pour sauver cet hectare de quiétude champêtre, quadrillé de potagers cultivés par des riverains. Le comité «SOS Tillens-Roosendael» reprochait au projet son ampleur, la saturation qu'il apporterait dans la circulation routière et dans la concentration d'habitations, ainsi que les nuisances environnementales qu'il engen-

drerait dans un quartier tranquille mais déjà pauvre en espaces verts.

Mais le terrain concerné est situé, dans le plan de secteur, en zone d'habitations pour sa partie nord et en zone mixte d'habitations et d'entreprises pour sa partie sud. «Nous ne pouvons donc empêcher toute construction sur ce terrain», explique Marc Cools, l'échevin uclois de l'Urbanisme.

«Toutefois, en commission de concertation, nous avons essayé de tenir compte des remarques des riverains en diminuant le nombre et le gabarit des constructions à eriger, en modifiant le tracé de la voirie et en proposant celle-ci en voirie résidentielle dont le revêtement sera exécuté en pavés».

Un pouvoir communal sourd

Entendus, les riverains? Ce n'est pas l'avis du comité

«SOS Tillens-Roosendael» dont un membre assure qu'«80 personnes se sont déplacées à la commission pour faire de la figuration». Selon ce riverain, «les paroles de habitants du quartier ont été intégrées dans un simulacre de démocratie directe, les réflexions d'un comité de quartier réunissant plus de 800 signatures ayant le poids d'un joyeux divertissement».

Outre les arguments qu'il oppose au projet (Vlan les évoqués dans son édition du 10 octobre dernier), les membres du comité estiment que le débat est aujourd'hui plus large. «D'un côté, il y a des citoyens désireux de défendre leur quartier, la qualité de la vie, les possibilités de tisser un réel réseau social avec un sens de la responsabilité collective, de l'autre un promoteur qui veut gagner un maximum d'argent en coulant un maximum de béton. Entre les deux, un pouvoir politique

gestionnaire, qui à force de vivre en circuit fermé dans un système de réflexions rigides, est devenu sourd aux voix du peuple, et ne s'en rend même plus compte».

Les conditions assorties à l'avis favorable remis en commission comprennent entre autres la suppression de quatre maisons au fond du lotissement, afin d'y aménager un espace libre de toute construction, lequel servira pour des potagers ou des aménagements collectifs. Par ailleurs, trois autres maisons devraient être supprimées du projet, et ce à l'entrée du clos résidentiel, en vue d'y aménager un espace public vert à l'arrivée du sentier n°85. Quant aux gabarits de construction dans la partie du projet sur le territoire forestois, le long de la rue Roosendael, il a été réduit à des rez-de-chaussée plus deux étages plus toitures.

«Ces conclusions», affirme le comité, «tempèrent à peine le bétonnage et la destruction, sans aucune considération pour la richesse et l'originalité du site ou la vie du quartier. Tout s'est passé comme si le pouvoir en place ne pouvait entendre que ceux et celles qui lui parlent son propre langage et lui ont fait obéissance».

Plan 6/11/96

BB- 10/9/96

Drogenbos loopt storm voor Marie Collart

DROGENBOS — Marie Collart mag dan in haar tijd een bekende kunstenaar zijn geweest, heel wat inwoners van Drogenbos kennen hun illustere dorpsgenote enkel nog van een straatnaam of een grafmonument op het kerkhof. Gisteren kwam daar verandering in. Voor de heemkundige kring Sicca Silva was de open monumentendag een welkome aanleiding om de dame vanonder het stof te halen. En Drogenbos liep storm voor de hernieuwde kennismaking.

Negentiende-eeuwse kunstenaar door heemkundige kring uit vergetelheid gehaald

„Ik kende Marie Collart helemaal niet. Ik vind haar schilderijen eigenlijk wel mooi. Het is een ontdekking. Wat me vooral aanspreekt, is dat ze mooie hoekjes van Drogenbos op doek vastlegde, die nu inmiddels vaak verdwenen zijn of onherkenbaar veranderd”, vindt een jong echtpaar uit Drogenbos. En ze schafte zich na een bezoek aan de Marie Collart-tentoonstelling in het gemeentehuis meteen een begeleidend boek over Marie Collart aan.

Landschapsschilder Marie Collart (1842-1911) evolueerde in de loop van de jaren van realisme naar naturalisme en later pakte ze uit met een meer impressionis-

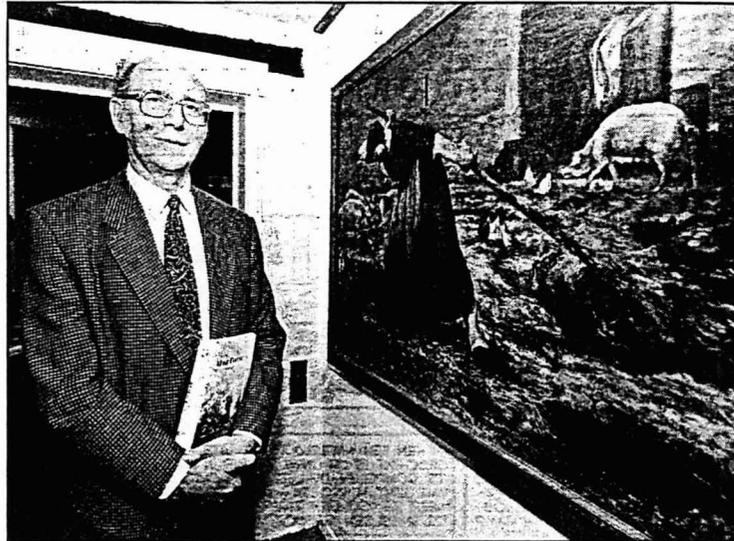


FOTO YVAN DE SAEDELEER

Hugo De Sutter stelde op de open monumentendag in Drogenbos zijn nieuw boek over Marie Collart voor.

tische stijl.

„We hebben twee jaar aan het boek en de tentoonstelling over Marie Collart gewerkt”, vertelt auteur Hugo De Sutter gisteren op de officiële voorstelling van het kunstboek.

„Collart schilderde in haar leven zo'n 160 doeken. Wij konden er een kleine vijftig op de kop tikken voor deze tentoonstelling. Het blijft wellicht bij deze eenmalige tentoonstelling. De meeste werken zijn namelijk nog in privé-bezit. Daarvan zijn de meesten nakomelingen van de familie”.

Felix De Boeck

„De herontdekking van de schilderijen van Marie Collart past voor een stuk in de algemene revival van wat 19de-eeuws is.

In haar tijd was ze een zeer bekende dame, te vergelijken met wat Felix De Boeck momenteel betekent voor Drogenbos en de Vlaamse kunstwereld”.

Marie Collart mocht dan ook afgelopen weekend letterlijk even in de plaats treden van Felix De Boeck. De zolder van het gemeentehuis, tot nu toe Felix De Boeck-museum, werd voor haar werken ontruimd.

Na het beëindigen van de Marie Collart-retrospectieve zondag

15 september, wordt de zolderruimte het archief van de gemeente en van Sicca Silva. Felix De Boeck krijgt vanaf 21 september een vaste stek in het nieuwe museum aan de Kuikenstraat. (IDH)

De tentoonstelling is nog te bezoeken tot zondag 15 september op de zolder van het gemeentehuis in Drogenbos, elke dag van 14 uur tot 18 uur. Het boek is hier te verkrijgen tegen 1.200 frank.

Schepenen naar Raad van State wegens machtsmisbruik ambtenaar

door **Wolfgang RIEPL**
Ukkel

Ukkel's schepenen van stedenbouw Marc Cools stapte naar de Raad van State. Een ambtenaar verleende een bouwfirma een vergunning zonder goedkeuring van de schepenen. Cools maakt gewag van „machtsmisbruik“ door de ambtenaar.

De heisa draait rond een bebouwing van het kerkhof van de Dieweg. Kenbos van twee hectaren langs Zowat de helft van dit beukenbos de Henri Van Zuylenstraat en de is beschermd sinds 1993. Maar Vanderacylaan, op een steenworp en bouwfirma, de nv Beuken-

Plannen voor beukenbos zorgen voor heisa in Ukkel

bosdomein, wil er vijf woningen Midden vorig jaar dook het bebouwen op. In september 1993 drijf plots met een „effectenverdiende de firma „haar eerste slag“ op. Opnieuw volgde een bouwmaatschappij in, die werd vervolgens een verdeeld advies. Het gemeentebestuur en twee andere

Er gebeurde een hele tijd niets.

instanties stemden tegen, de gewestelijke administratie van stedenbouw en de Commissie voor Monumenten en Landschappen waren voor het project. Al werd dit gezinszins gewijzigd.

Wachten

In juni van dit jaar eiste de bouwfirma van de gemeentelijke ambtenaar, die

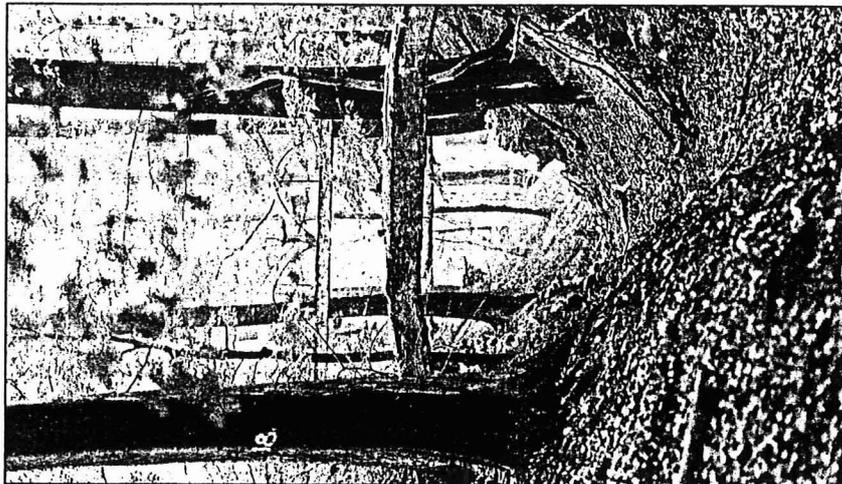
een vetorecht heeft bij het uitreiken van bouwvergunningen, dat de vergunning werd gegeven. De wet zegt dat de gemeente binnen de 135 dagen een beslissing moet nemen, zo niet beslist de gewestelijke ambtenaar. Aldus geschiedde.

Maar volgens schepenen Cools (PRU) heeft niet de gemeente voor de vergunning gezorgd. De gewestelijke ambtenaar moest het advies van de overlegcommissie aan de gemeente doorspelen, maar Cools heeft dat nooit gekregen.

„Dit is machtsmisbruik van een ambtenaar. Wij hebben nooit het advies van de gewestelijke ambtenaar gekregen. Hij heeft de bouwvergunning afgeleverd, zonder voorwaarden te stellen. Wij willen de bouw toelaten, maar alleen indien de bouwfirma aan onze voorwaarden voldoet“.

Vorige week stapte Marc Cools naar de Raad van State. Hij eist de schorsing van het besluit. De Raad van State moet zich binnen de 45 dagen uitspreken. Tot de uitspraak volgt, kunnen geen werken starten.

Cools leidde vorig jaar een gewestelijke procedure in. Een huis op de hoek van de Brugmann- en de Schepenijlaan werd verbouwd. Een gewestelijk ambtenaar verleende een vergunning, afwijkend van die van de gemeente. De Raad van State gaf de gemeente gelijk.



Het beukenbos aan de Henri Van Zuylenstraat noopt tot een juridisch steekspel bij de Raad van State.

B.D. 29.9.1996

La Lanterne
29.10.1996

UCCLE

Nouveau recours pour le parc Delvaux

RIN juillet dernier, nous avons fait part de l'intention du collège ucclois d'introduire un recours auprès du Conseil d'Etat contre le permis délivré à la S.A. Do-

maine de la Heiratie pour la construction de cinq immeubles totalisant 41 logements sur l'ancienne propriété Delvaux, site vert partiellement classé bordant les rues Vanderacy, Van Zuylen et de la Fauvette.

Introduit à la fin du mois d'août, ce recours se voit aujourd'hui appuyé par une requête en intervention volontaire signée par une cinquantaine de riverains, qui font notamment valoir que le rapport d'incidence de ce projet n'a pas été soumis à l'enquête publique, comme il se doit. Une pétition de 323 signatures a par ailleurs été adressée hier au ministre bruxellois en charge de l'aménagement du territoire, Hervé

Hasquin, tandis qu'inter-environnement Bruxelles et l'association des comités de quartiers ucclois ont apporté leur soutien au comité de quartier Parc Delvaux.

Pour rappel, c'est en novembre 1993 que le promoteur-proprétaire avait introduit sa demande de permis d'urbanisme; l'enquête publique qui avait alors soulevé 263 réclamations, pour atteindre la caractéristique unifamiliale de l'îlot, abattage de très nombreux arbres, gabarits trop imposants et lourd impact sur l'environnement de la construction de parkings souterrains (102 places) et de tunnels. Depuis lors, la commission de concertation s'est prononcée à deux reprises contre le projet, tandis que le dossier de base d'un PPAS élaboré à la demande des habitants a été adopté par la commune.

L'ennui, c'est que pour statuer valablement sur une de-

F.C.